

**INSTALLATION
VIABILITE
VIVABILITE
AVENIR**



La création d'une entreprise ou le démarrage d'une activité représente un moment clé de la vie, a fortiori quand on est jeune.

Il est donc primordial à cette occasion que notre banque soit présente en support et en accompagnement des Jeunes Agriculteurs.

C'est pour cela que plusieurs actions et outils spécifiquement dédiés aux jeunes agriculteurs sont mis en place par le Crédit Agricole Sud Méditerranée.

André Reymond,
Président du Crédit
Agricole de l'Ariège



CRÉDIT AGRICOLE

► Avant l'installation

Un prêt spécial préférentiel pour faciliter la préparation de l'installation. Vous pourrez ainsi financer tous les besoins nécessaires à la préparation de votre installation, qu'elle soit aidée ou non aidée : matériel, informatique, véhicule... Ce prêt plafonné à 20.000€, est remboursable sur 5 ans avec 2 ans de différé.

► Au moment de l'installation

- . Participation à la prise en charge des frais liés au Plan de Développement d'Exploitation.
- . Financements à taux préférentiel venant en complément des prêts bonifiés.
- . Possibilité de prêt court terme dans l'attente de versement de la DJA à 1%.
- . Prise en charge de la souscription de parts sociales de CUMA à hauteur de 50% avec un plafond de 100€ par jeune agriculteur, valable la première année.
- . Aucun frais de dossier pendant la durée du Plan de Développement d'exploitation.
- . Un accompagnement privilégié : le Crédit Agricole s'engage à visiter les exploitations agricoles lors du financement et à travailler en tandem avec la l'agence référente et le service agriculture du siège à Foix. Le Crédit Agricole s'engage également à rencontrer conjointement le technicien de la chambre d'agriculture et le comptable en cas de difficultés de la part de l'exploitant.

► Des réductions sur les assurances agricoles

Pour protéger votre activité et garantir vos biens agricoles, nous vous faisons bénéficier de réductions sur nos offres « multirisque agricole » et « arrêt de travail » : -50% la 1^{ère} année d'installation, -40% la 2^{ème} année d'installation, -30% la 3^{ème} année d'installation, -20% la 4^{ème} année d'installation et -10% la 5^{ème} année d'installation.

► Des services bancaires à des conditions avantageuses

- . Réduction de 50% la 1^{ère} année sur le **Compte Service Agriculteurs**, destiné à faciliter la gestion bancaire de votre activité agricole.
- . Réduction de 50% la 1^{ère} année sur la **carte BusinessCard MasterCard**, véritable outil de travail pour gérer plus vite, mieux et plus facilement votre budget.
- . Réduction de 50% la 1^{ère} année sur l'**abonnement Pro Gestion** pour suivre vos comptes et gérer vos opérations bancaires à distance 24H/24.
- . Réduction de 50% la 1^{ère} année sur les frais de chargement lors de la souscription du **contrat d'assurance vie Prediagri**, pour constituer une épargne retraite, tout en faisant des économies d'impôts et de charges sociales.
- . Des conditions préférentielles pour les **nouveaux clients** à la recherche d'une banque de proximité, mutualiste et différente.

**Le Président du Crédit
Agricole de l'Ariège**

**Le Président des Jeunes
Agriculteurs de l'Ariège**

➡ **Qui sommes-nous ?**

Claire PUJOL : Responsable du Marché de l'Agriculture Ariège

Charles FERRAND : Analyste crédit au Marché de l'Agriculture Ariège

➡ **Comment nous contacter ?**

claire.pujol@ca-sudmed.fr Tel : 05.61.65.72.39

charles.ferrand@ca-sudmed.fr Tel : 05.61.65.72.18

